

Les mardis et jeudis après-midi Diabète : des examens gratuits

Un dépistage gratuit et rapide par le réseau CARÉDIAB à l'hôpital de Vouziers pendant deux mois : si vous êtes diabétique, ne tardez pas...

Aujourd'hui, seulement 43 % des patients diabétiques bénéficient d'un examen ophtalmologique annuel. Cet examen simple est essentiel pour déceler une complication oculaire fréquente chez les personnes diabétiques.

Après 20 ans d'évolution du diabète, plus de 90 % des patients diabétiques de type 1 et plus de 60 % de diabétiques de type 2 ont une rétinopathie diabétique risquant à terme d'entraîner une cécité.

Une campagne de dépistage organisée par le réseau CAREDIAB est mise en place sur le centre hospitalier de Vouziers dans le cadre d'un projet expérimental. Un rétinographe mobile se déplace depuis janvier 2009 sur le

département des Ardennes, après avoir proposé un dépistage sur Fumay, Carignan, il est aujourd'hui à Vouziers pour deux mois. Ensuite, il se déplacera sur le bassin de Wasigny.

Cette campagne vise les personnes diabétiques qui n'ont pas bénéficié d'un examen ophtalmologique depuis plus d'un an. À la suite de cet examen, les patients qui le nécessitent seront reçus en priorité par un ophtalmologiste de leur choix.

Le dépistage en pratique

Un orthoptiste effectue sur simple rendez-vous des clichés numérisés à l'aide d'un rétinographe (sans dilatation de la pupille). Ces clichés seront interprétés en ligne via le Dossier Patient Partagé CARÉDIAB par un ophtalmologiste de Charleville-Mézières.

Le compte rendu et le cliché seront instantanément visibles par le médecin

traitant sur le dossier du patient sur le site www.carediab.org.

Un courrier est également envoyé au patient dans un délai maximal de 15 jours.

Ce projet est mené en partenariat avec l'assurance-maladie et les ophtalmologistes des Ardennes. Ce dépistage est organisé dès maintenant sur rendez-vous pris directement au secrétariat au 06.48.41.66.12.

Le dépistage est organisé au bâtiment consultation externe de l'hôpital de Vouziers les mardis après-midi et jeudis après-midi jusqu'au 31 mars 2010.